



REGLEMENT INTERIEUR

L'**Amicale Porschistes Normandie** repose sur un système de valeurs consistant à :

- partager une **passion commune** pour les véhicules PORSCHE
- développer **des relations amicales** entre ses adhérents

Tout nouvel adhérent déclare adopter et faire siennes ces valeurs pour garantir l'harmonie entre ses membres.

L'admission à l'Amicale se fera par parrainage d'un membre de l'Amicale.

L'adhésion sera soumise à l'approbation du Conseil d'Administration.

Les sociétaires de l'Amicale à jour de leur cotisation seront prioritaires pour la réservation des sorties.

Les sociétaires non à jour de leur cotisation pour la saison en cours ne pourront bénéficier des tarifs accordés aux membres pour les manifestations organisées par l'Amicale.

Il est demandé à tout sociétaire, lors des sorties du groupe, d'avoir une attitude, tant personnelle qu'au volant de son véhicule sur route ouverte, donnant une bonne image de l'Amicale. Tout débordement, qu'il soit physique, verbal ou dangereux pour des tiers, entraînera l'exclusion de la personne en cause pour le restant de la manifestation. En fonction de la gravité des faits, l'exclusion de l'Amicale pourra être prononcée sur décision du Conseil d'Administration, sans remboursement de la cotisation de la saison en cours.

Idem pour les circuits où « toute conduite jugée dangereuse » pour le pilote ou vis-à-vis des autres sociétaires de l'Amicale, entraînera l'arrêt immédiat du véhicule pour le restant de la journée, sans remboursement des frais de la dite journée.

Les personnes ne possédant pas de Porsche mais étant passionnées de la marque et désirant adhérer à l'Amicale seront acceptées sous les mêmes conditions que les possesseurs de Porsche sans toutefois que leur nombre soit supérieur à 10% du nombre total d'affiliés.

Afin de préserver nos valeurs et la bonne ambiance : tout conflit, mésentente, insulte ou autres entre sociétaires, pourra entraîner l'exclusion de ceux-ci de l'Amicale.

La participation aux activités de l'Amicale se fait sous l'entière responsabilité de l'adhérent qui s'oblige à respecter les lois et règlements et en particulier pour tout ce qui concerne la possession, l'assurance, et la conduite de véhicules automobiles en tous lieux et circonstances y compris sur les circuits automobiles. A ce titre, j'accepte de signer la Décharge dégageant l'Amicale de toutes responsabilités civiles ou pénales.

« Par ailleurs, je reconnais avoir pris connaissance des Statuts de l'Amicale consultables sur le site. »

Ce Règlement Intérieur est à renvoyer (avec la Demande d'Adhésion et la Décharge).

Date _____ **Signature** (Précédée de la mention manuscrite «lu et approuvé»)